
Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du lundi 23 juin 2025 à 20h00 à la Mairie de TAINTRUX.

Date de convocation le 18 juin 2025.

Membres présents :

Monsieur CHACHAY Pierre – Maire
Monsieur CUNY Jean-Luc - 1er adjoint
Madame RICATTE Florence – 2ème adjoint
Monsieur VENNET Gilles – 3^{ème} adjoint
Madame CHAMPREUX Martine -4^{ème} adjoint
Madame LECLERC Régine
Madame VILLENEUVE Rachel
Monsieur GROSGEORGE Bruno
Madame RENARD Sandrine
Monsieur MULLER Fabrice
Madame COLIN Orlane
Monsieur NEUGART Manuel

Membres absents représentés :

Madame GRANDJEAN Karine procuration à VILLENEUVE Rachel,
Monsieur HEISSAT David procuration à CHACHAY Pierre,
Monsieur MARCHAL Frédéric procuration à GROSGEORGE Bruno,
Monsieur LAURENT Olivier procuration à COLIN Orlane,
Madame HUGUEVILLE Bérangère procuration à RICATTE Florence,
Madame BORDRIE Sophie procuration à LECLERC Régine.

Membre absent :

Monsieur ANTOINE Thibaut

Secrétaire de séance : Madame CHAMPREUX Martine

Le quorum (plus de la moitié des 19 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :

2025_30 : Approbation du procès-verbal de la séance du 04 avril 2025 du Conseil Municipal ;
2025_31 : Restructuration du bâtiment du Haut Fer / avenant d'augmentation des honoraires du maître d'œuvre.
2025_32 : Bail commercial – Kiosque de distribution automatique de PIZZADOOR.
2025_33 : Convention de mise à disposition des parcelles cadastrées D n° 830, 831 et 832 à l'Association EVOLUTION VTT.

2025_30 : Approbation du procès-verbal de la séance du 04 avril 2025 du Conseil Municipal.

Présenté par Pierre CHACHAY, Maire,

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le procès-verbal de chaque séance est arrêté au commencement de la séance suivante et signé par le Maire et le secrétaire.

Le procès-verbal en date du 15 février 2025 ayant été communiqué aux Conseillers municipaux dans la semaine qui a suivi la séance, Monsieur Pierre CHACHAY, Maire, demande aux membres du Conseil municipal s'ils ont des observations à formuler.

Sur la proposition de Monsieur Pierre CHACHAY, Maire, **le Conseil Municipal**, après avoir délibéré,

- **Adopte** le procès-verbal du Conseil municipal du **04 avril 2025**.

Pour : 18 / Contre : 0 / Abstention : 0

2025_31 : Restructuration du bâtiment du Haut Fer / avenants d'augmentations des honoraires du maître d'œuvre.

Présenté par Pierre CHACHAY, Maire,

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire,

VU le code de la commande publique,

VU les marchés conclus avec les entreprises adjudicataires des lots considérés en application des délibérations du conseil municipal n° 2023_57 du 24 novembre 2023 relatives à l'approbation de l'avant-projet détaillé de l'opération de restructuration du bâtiment du Haut Fer,

VU la délibération n° 2020_13 du conseil municipal du 24 mai 2020 relative aux délégations au maire en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT,

VU les conclusions de la commission d'appel d'offres du 25 septembre 2023,

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal 2024 de la commune,

Le Conseil municipal après avoir délibéré, décide :

- **De conclure** l'avenant d'augmentation ci-après détaillé avec le maître d'œuvre dans le cadre des honoraires relatifs à l'opération susmentionnée de restructuration du bâtiment du Haut Fer,

Attributaire: **SARL le 7^{ème} Parallèle**

Adresse : 11 rue Gambetta 88100 SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

Marché initial du 09/06/2021 - montant : 143 431.60 € HT (5% = 7 171.58 € HT)

Avenant n° 1 - montant : 42 400.82 € HT

Nouveau montant du marché :250 239.61 € HT

Objet : 1^{er} et 2^{ème} projet de réhabilitation du bâtiment du Haut-Fer.

Pour : 16 / Contre : 0 / Abstention : 2 (Olivier LAURENT, Orlane COLIN)

2025_32 : Bail commercial – Kiosque de distribution automatique de PIZZADOOR.
--

Présenté par Bruno GROSGEORGE, Conseiller délégué.

A la suite de l'installation d'un kiosque de distribution automatique de PIZZADOOR sur le parking situé devant la mairie, un bail commercial doit être rédigé entre la commune de TAINTRUX et le Preneur, M. Patrice LECOMTE, Président la SAS PIZZA BOX.

Après avoir pris connaissance du projet du bail commercial, et avoir délibéré,

Le Conseil municipal,

- **Valide** le bail présenté,
- **Autorise** M. le Maire ou son représentant à signer le bail commercial.

Pour : 16 / Contre : 1 (Orlane COLIN) / Abstention : 1 (Olivier LAURENT)

2025_33 :Convention de mise à disposition des parcelles cadastrées D n° 830, 831 et 832 à l'Association EVOLUTION VTT.

Présenté par Martine CHAMPREUX, adjointe, déléguée à la vie associative et au sport.

La commune de TAINTRUX met à disposition de l'Association EVOLUTION VTT, les parcelles cadastrées D n° 830, 831 et 832 dont elle est propriétaire afin d'y aménager un site pour la pratique du VTT.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du projet de convention, et avoir délibéré,

- **Valide** le projet de convention,
- **Autorise** M. le Maire ou son représentant à signer la convention et tout document y afférent.

Pour : 18 / Contre : 0 / Abstention : 0

**Liste des mesures prises par le Maire notamment
dans le cadre de ses délégations (art. L2122-23 du CGCT)**

Le 28/03 : BC 35/2025 : Service assistance technique climatisation Haut Fer Intervention du 11.03.25 (404.40€ TTC)
Le 31/03 : BC 36/2025 : DEDENON-BEAU : clés pour Haut Fer (2 693.93€ TTC)
Le 31/03 : BC 37/2025 : COLAS : enrobés à froid : (215.88 € TTC)
Le 01/04 : BC 38/2025 : DECOLLUM : cordons lumineux (225.84€ TTC)
Le 16/04 : BC 39/2025 : MANUFACTURE D'ORGUES : (588.00€ TTC)
Le 30/04 : BC 40/2025 : DEFI-ECOLOGIQUE : changement adresses mails mairie (420.00€ TTC)
Le 02/05 : BC 41/2025 : DESHERBANT : (451.58 € TTC)
Le 06/05 : BC 42/2025 : GEORGES MOTOCULTURE : rotule, bobine fil alu (179.00 € TTC)
Le 14/05 : BC/43/2025 : SERRE DU FAING : géraniums (395.78€ TTC)
Le 12/05 : BC 44/2025 : M. BRICOLAGE : mortier de réparation, disques... (119.40€ TTC)
Le 15/05 : BC 45/2025 : HYG N'CO : produits entretien mai 2025 (608.94€ TTC)
Le 15/05 : BC 46/2025 : MILLE ET UNE COULEUR : peinture... (113.15€ TTC)
Le 16/05 : BC 47/2025 : L'ORMONT : impression du journal Le Taintrusien (807.40 €)
Le 22/05 : BC 48/2025 : LOUEMAT : location d'une mini-pelle (1722.12€ TTC)
Le 26/05 : BC 49/2025 : BOLLORE FUEL GNR+ (2320.00€ TTC)
Le 26/05 : BC 50/2025 : INTERTRACE : panneau (103.20€ TTC)
Le 02/06 : BC 51/2025 : COMAT ET VALCO : bornes carrées : (567.00 € TTC)
Le 02/06 : BC 52/2025 : SIGNAUX GIROD : panneaux sens unique Haut Fer (259.93€ TTC)
Le 02/06 : BC 53/2025 : IRIS : extension vidéoprotection (2 978.16€ TTC)
Le 03/06 : BC 54/2025 : QUIRIN Mécanique : réparation et révision du Master (2 182.00€ TTC)
Le 10/06 : BC 55/2025 : TRANSDEV : centre aéré (1208.00€ TTC)
Le 10/06 : BC 56/2025 : ODE'DEHORS : centre aéré (480.00€ TTC)
Le 10/06 : BC 57/2025 : ODE'DEHORS : centre aéré (435.00€ TTC)
Le 10/06 : BC 58/2025 : ODVCL : centre aéré (589.00€ TTC)
Le 10/06 : BC 59/2025 : RIGOL JEUX (468.00€ TTC)
Le 12/06 : BC 60/2025 : GEORGES MOTOCULTURE : rotule, bobine fil alu (179.00€ TTC)
Le 12/06 : BC 61/2025 : LECLERC – poubelles, brosses... Haut-Fer (101.22€ TTC)
Le 12/06 : BC 62/2025 : SEDI – fournitures de bureau (139.10€ TTC)

Informations diverses

Le 06/05/2025 : La commune de Taintrux est lauréate du « Villages d'Avenir » a été sélectionnée.

Le 27/04/2025 : Le Ministère des armées informe de la mise en place d'une modernisation de la journée défense et citoyenneté (JCD).

Réception des plans de rénovation de la mairie ;

Le 20/06/2025 :Inauguration du complexe associatif et sportif du Haut-Fer.

Vente de bois de chauffage aux particuliers.

Incivilité : dépôts sauvages.